

MÉMOIRES

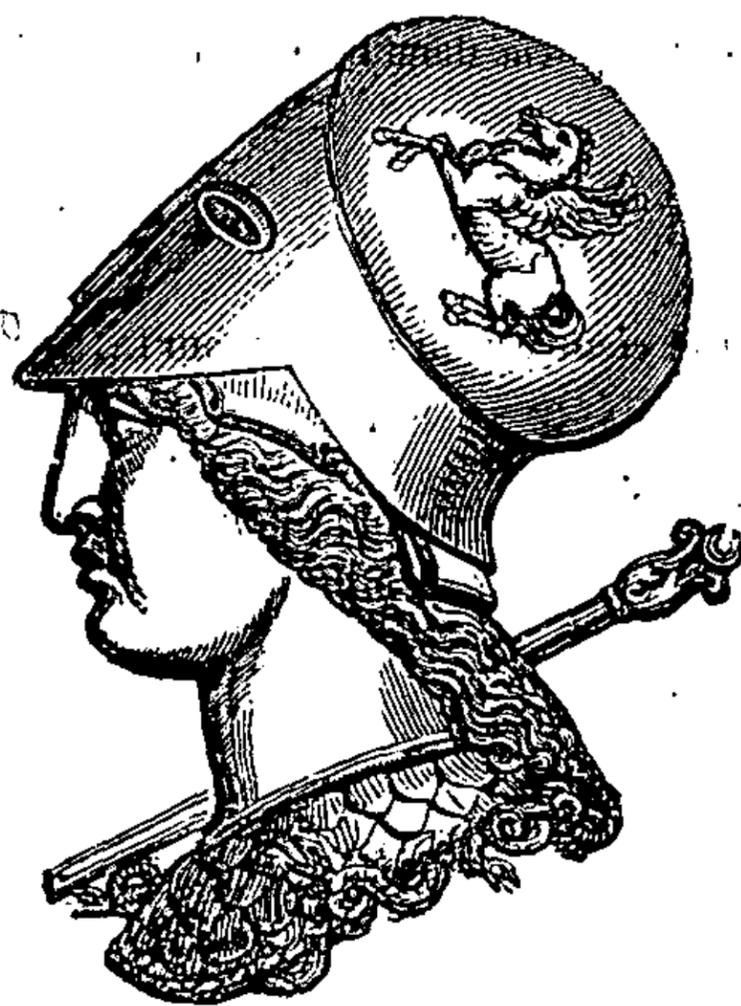
DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE

TOME SIXIÈME



VERSAILLES,

AUG. MONTALANT,

MEMBRE ET IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,

6, Avenue de Sceaux

P.-F. ÉTIENNE,

LIBRAIRE,

46, Rue de la Paroisse.

1861

NOTICES

SUR LES

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Faites en 1860

A VILLENEUVE - LE - ROI, VILLENEUVE - SAINT - GEORGES

ET VIGNEUX

Par M. l'abbé **BARRANGER** et M. Francis **MARTIN**

Membres correspondants.

I

VILLENEUVE - LE - ROI

Qu'on se figure un hameau souterrain, composé de *huttes troglodytes* de différentes grandeurs, avec *banc* ciselé en pleine terre tout autour, avec un *âtre* au milieu ou bien à l'extrémité de ce Trianon ; puis un FOUR banal et son cendrier rempli de cendres, de charbon et d'ossements de volatiles et de quadrupèdes ; qu'on y ajoute une céramique non vernissée, puis une nécropole, puis enfin un fossé de circonvallation, et tout cela à trois mètres sous le sol, on aura une image du monde souterrain que nous avons découvert sur l'emplacement de Villeneuve-le-Roi.

Suivant Ephorus, cité par Strabon (l. v, ch. 5), les Cimmériens établis en Campanie, près du lac Averne, ha-

bitaient des demeures souterraines appelées ἀργίλλαι, mot qui en langue cambrienne signifie *abri, couvert*. Suivant Pline l'ancien, Euryalus et Hyperbius furent les premiers qui dans Athènes établirent des briqueteries et fondèrent des maisons pour remplacer les cavernes : *antea specus erant pro domibus* (l. VII, ch. 57). Enfin, Tacite (Germ. 16) dit des Germains : *Solent et subterraneas specus aperire... suffugium hiemi et receptaculum frugibus*. Les Celtes ne faisaient pas autrement, et le hameau souterrain que nous allons décrire est un curieux vestige de ces temps qui n'ont guère laissé d'autre histoire.

Huttes celtiques.

Nos *huttes*, au nombre de huit, creusées de mains d'hommes à une profondeur de trois mètres, dans un sous-sol roussâtre, remplies, au moment de la découverte, de terre végétale noire mêlée de charbon et de fragments de vases, sont *elliptiques*. Elles ont tout à fait la forme d'un grand tonneau *sur bout*, avec une hauteur de 1^m 80 et une largeur de 1^m 60. Quant à la longueur, les travaux de la carrière, autour de laquelle gisent les huttes, l'ont fait disparaître; mais les carriers ont affirmé qu'elle pouvait être de 3 à 4 mètres. Ils m'ont affirmé de même qu'ils en avaient trouvé de plus grandes, de plus profondes, et communiquant entre elles, comme celles des Cimmériens dont parle Strabon. Dans l'une, le pourtour du fond formait une saillie, comme un banc, avec l'âtre et ses cendres au centre; dans une autre, le foyer et les cendres étaient à l'extrémité, à une hauteur de 0^m 15 du fond de la hutte.

Ce n'était pas assez pour nos aïeux d'être abrités, casés sans faste, en vrais Diogènes; il leur fallait encore l'indis-

pensable FOUR pour cuire le grain et pour rôtir le gibier et le poisson, dont la chasse et la pêche garnissaient journellement le garde-manger celtique.

Aussi la nécessité dut-elle enseigner de bonne heure à nos Celtes l'art de construire un véritable FOUR, à trois mètres de profondeur, four dont la vue a excité l'admiration de tous ceux qui l'ont visité. Qu'on se représente des branchages de 0^m 06 de circonférence, courbés en demi-cercles, puis enduits d'un mortier pétri avec la terre rousâtre du sous-sol; qu'on se représente cette terre gâchée, puis appliquée sur ces arceaux ligneux, dans une épaisseur de 0^m 08; puis une couche de béton du temps, composé de petites pierres amassées à la surface du sol; enfin, une ouverture demi-circulaire de 0^m 80, sur une largeur de 0^m 50: on aura notre *four gaulois* fait selon toutes les règles de l'art actuel. Sa plus grande longueur est de 2 mètres, et son élévation sous voûte atteint 0^m 80. La gueule est tournée au nord.

Les parois éboulées, portant encore l'empreinte des cerceaux de bois et de l'action d'un feu violent, étaient remplies de cendres, de charbon, de vaisselle sans vernis et d'os d'animaux.

En avant du four on avait ménagé le *cendrier*, qui lui était contigu, mais plus profond de 0^m 50. Il était aussi comblé de cendres, de charbon en parfait état de conservation, d'ossements et de poteries. La céramique faite au tour avec le ciment du pays est remarquable de forme et de travail. Il est bien regrettable que la galerie souterraine qui communiquait avec les huttes et le four ait disparu sous les fouilles des ouvriers; sans cela nous aurions pu donner la topographie de notre monde souterrain.

A 30 mètres à l'ouest de nos huttes, on trouve la nécropole avec ses cercueils en plâtre gâché sur place. Ce sont

des *cercueils francs* du III^e au IV^e siècle. Les Francs se seront couchés à leur tour dans la nécropole celtique.

Enfin, voici le *fossé de circonvallation*, profond de 1^m 60, large dans sa partie supérieure de 1^m 50, et au fond de 0^m 40. C'était le rempart de la colonie contre les invasions des bêtes sauvages et de tous autres ennemis. *Oppidum Britanni vocant, cum sylvas impeditas vallo atque fossa munierunt : quo, incursionis hostium vitandæ causa, convenire consueverunt.* (Cæsar, B. G. V. 21.)

Cabanes Celtiques.

Nous venons de voir les *palais d'hiver* de nos aïeux, voici leurs *villas d'été*. Ce sont des cabanes d'une nouvelle architecture, que l'archéologie connaît sous le nom de *mardelles* ou *margelles*. Ces asiles, généralement circulaires, à moins de un mètre de profondeur, avec parois en terre gâchée avec de la mousse et des feuillages, se terminent au sommet en un toit de forme conique. C'est encore l'architecture de nos charbonniers dans le voisinage de Paris.

Vitruve nous dit dans son langage tout pittoresque que les demeures celtiques, d'un siècle avant J.-C., construites en bois et terre gâchée, puis couvertes de roseaux, ressemblaient à des *nids d'hirondelles*. *Luteas domos tegebant arundinibus... De tuto et virgultis fecere loca... hirundinum nidos imitantes.* On lit aussi dans Pline (VII, 57) : *Doxius lutei ædificii inventor, exemplo sumpto ab hirundinum nidis.* Or j'ai découvert plusieurs de ces nids d'hirondelles humaines, à moins d'un kilomètre de nos huttes. J'ai pu très bien explorer deux d'entre elles à une profondeur de 0^m 60 au plus. Leur largeur était de 2^m 50 environ ; quant à leur ampleur et à

leur forme circulaire, une fouille faite à mon insu les a fait disparaître.

J'ai trouvé dans ces cabanes une grande quantité de débris d'une céramique encore dans l'enfance de l'art ; les doigts inhabiles dont elle porte l'empreinte, l'ont façonnée sans l'aide du tour : matière grossière, forme rustique, poterie tout à fait celtique. J'y ai recueilli aussi quelques ossements d'animaux, avec une mâchoire de quadrupède, adhérente à la vaisselle empilée. J'ai reconnu encore beaucoup de bois carbonisé, qui tombait en poudre au moindre contact de la main. Ce charbon indiquait des cabanes incendiées.

Cabanes, huttes, nécropole étaient admirablement bien situées, sur le sommet du mamelon, à petite distance de la naïade dont l'urne intarissable désaltérait nos Celtes.

Ustulum et Crémations celtiques.

Nous avons vu l'acropole, descendons actuellement dans la nécropole.

Au sommet du monticule, non loin de l'église, au sud, dans un ancien cimetière catholique, des travaux de nivellement ont mis à découvert, en février 1860, à une profondeur de 1^m 50 des vestiges parfaitement conservés des usages funéraires, des rites funèbres des Celtes et des Gallo-Romains.

Ces précieuses antiquités consistent en un lieu de *crémation*, d'*incinération*, connu en archéologie sous le nom d'USTULUM ou d'*ustrinum*. Cet *ustulum* était composé de trois autels, de trois bûchers, ou plutôt de *trois berceaux* parallèles, incrustés dans le sous-sol roussâtre, orientés, selon l'usage antique, de l'est à l'ouest. Ils se présentaient *concaves*, brûlés, *incinérés*, *ustulés*, avec

une longueur de 2^m 30, une largeur de 1^m 50 et une concavité de 0,50. Les parois calcinées portent, dans une épaisseur de plus d'un décimètre, la marque authentique d'un feu ardent et d'une visible saturation de graisse.

A quelques mètres à l'ouest, était un autre *ustulum* circulaire, d'un diamètre de près de 8^m 30, avec parois plus profondément brûlées que dans le précédent. C'était le lieu des sacrifices. Sur le premier *ustulum*, nos Celtes brûlaient les morts; sur le second, ils offraient à la divinité des victimes humaines, des hécatombes et les productions de la terre. César a dit : *Pro victimis homines immolant.* (B. G., VI, 16.)

Ce lieu de sacrifices et d'inhumations celtiques par *cré-mation*, était sis là même, sur la lisière de la voie publique, descendant des huttes et des mardelles à la fontaine de *Pierre-Laye*.

Urnes. — Tumulus. — Columbaria.

Sénèque parlant de l'obligation de donner une honorable sépulture aux morts, la considère comme *un droit non écrit, mais plus fort que les droits écrits : consuetudo lege omni valentior.* (*De Ben.*, v, 21.) Nos Celtes en usèrent largement, magnifiquement.

En effet, brûler les corps après décès sur un bûcher plus ou moins pompeux, avec du bois, des liqueurs, des essences plus ou moins rares, n'était pas tout ce qu'ils réservaient aux trépassés. Les flammes ayant dévoré les chairs, restaient les cendres et les ossements calcinés. Ces reliques chéries n'étaient point oubliées ni abandonnées. Les cendres du bûcher, les ossements carbonisés étaient recueillis dans des urnes plus ou moins précieuses. Les familles opulentes les conservaient dans l'oratoire de leurs demeures, et les moins favorisées de la fortune confiaient à

la terre ces trésors funèbres, et toujours un *tumulus* les protégeait et les indiquait à la vénération des survivants : *Sanctam urnam*, disait Martial.

A trois mètres au nord de notre *ustulum*, existe encore enfouie sous l'escalier, une vaste fosse comblée des *cendres* de la *crémation*. Elles sont très bien conservées, avec un mélange d'*ossements carbonisés* et de nombreux fragments d'urnes cinéraires, et de tuiles à gros rebords, que Pline dit être d'invention celtique.

Cet amas considérable de cendres semble indiquer une crémation générale, à la suite d'un combat sanglant. Les cendres inconnues et non recueillies furent déposées dans une fosse commune afin d'épargner toute profanation à ces reliques humaines : *sanctitas sepulchrorum*, s'écriait Cicéron. (PHIL. VIII, 6.)

Mais la découverte de notre *ustulum* général ne nous avait point encore révélé le dépôt des urnes, qui avait toujours lieu après la crémation. J'ai enfin découvert un de ces *tumulus*, vrai *columbarium*, tout près de notre *ustulum*.

Représentons-nous un cône tronqué, creusé dans toute la rigueur géométrique, allongé perpendiculairement de plus de 4 mètres, avec une ouverture supérieure de 0^m 60, et une inférieure de 1 mètre, creusée primitivement dans le sous-sol roussâtre, actuellement comblé dans toute sa hauteur de couches alternatives de terre végétale noire et de pierres *sur bout*, avec une urne au fond. Telle est notre découverte.

La base se termine par une couche de cendres blanches, et par une couche de *grains de MILLET*, bien conservés quant à leur forme et à leur couleur dorée, mais avariés quant à la substance nutritive. Au centre était une urne superbe en terre fine non vernissée, de couleur blan-

châtre, faite au tour, avec une ouverture de 0^m 08, contenant des cendres humaines noirâtres, que Virgile appelle (*Æn.*, VI, 227) : *Bibulam favillam*.

Malheureusement, ce vase antique, consacré par la religion envers les morts, ne fut retiré qu'en morceaux de son *columbarium*. Une pierre calcaire, plate, recouvrait ce mausolée celtique, dont je conserve les débris.

Ce n'est pas tout. Autour de cette urne gisaient, sans lui être contigus, mais distancés entre eux suivant les points cardinaux, des ossements de différents animaux ; ceux de lièvres, de poulets, de chevreuils ou chèvres étaient encore très reconnaissables.

Que signifient ces offrandes mortuaires ? A la mort, que les païens déifiaient, ils offraient le coq ; à Diane, qu'on nommait Hécate, quand elle présidait aux derniers soupirs des moribonds, ils offraient la biche ; quant au lièvre et au millet, c'était peut-être une offrande au défunt, qui avait été agriculteur et chasseur.

Dans cette hypothèse, notre *ustritum* remonterait à une époque où la culture du blé n'avait pas encore pénétré dans la Gaule, et où le millet, qui croissait naturellement sans culture, fournissait seul aux habitants leur pain quotidien. Quoi qu'il en soit, nous avons indubitablement ici, dans ce cône comblé avec tant de symétrie et de terre végétale et de pierres affectant une position droite, à une profondeur si insolite (plus de 4 mètres), le monument funèbre, le *columbarium* de quelque grand personnage celte : *tumulus* indiqué par les pierres symboliquement superposées.

Inhumations celtiques mixtes.

Cependant en Gaule comme à Rome existait un autre genre d'inhumations.

Sous l'un de nos *ustulum*, j'ai exhumé des cadavres dans des *fosses prismatiques* supérieurement, c'est-à-dire évasées du haut mais carrées au fond, sans cercueil. La terre noire, retirée de ces fosses creusées dans le sol rousâtre contenant encore des squelettes en parfaite conservation, était mêlée de terre brûlée de l'*ustulum* et de plâtre. Cela vient de ce qu'après une première époque de *crémation*, on inhuma sans *crémation* à la même place. La terre noire retirée de la fosse creusée dans un premier *ustulum*, produisit ce mélange de terre végétale noire non brûlée, de terre *ustulée* et de plâtre.

Ainsi nous possédions à Villeneuve - le - Roi, côte à côte, l'acropole celtique des vivants et la nécropole des morts. Malheureusement, tout a disparu sous les exigences d'un nivellement et les destructions de l'hiver; il n'en reste plus guère que ce souvenir que je suis heureux de confier aux Annales de la Société.

Les plus doctes archéologues ont visité nos antiquités celtiques et les ont admirées, en me déclarant qu'ils n'avaient encore rien vu de semblable. Je cite avec reconnaissance M. Quicherat, professeur à l'école des Chartes et délégué du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes; M. le général de Croï, président de la Commission de la Topographie des Gaules, et ses deux aides-de-camp; M. Alfred Maury, de l'Institut et bibliothécaire de l'Empereur; M. Coutant de l'Académie des Beaux-Arts; M. Bard, de l'Académie de Dijon; M. Pinard, de la Société archéologique de Tours, etc., etc.

L'ABBÉ BARRANGER.

II

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

ÉPOQUE CELTIQUE

SÉPULTURES GAULOISES, STATUES DE THEU-THA-THÉS, OU MERCURE CELTIQUE,
MEN-HIR DE PIERRE-FITTE ET MEN-HIR DE MOUSSEAUX.

Sépultures gauloises.

Une découverte de plusieurs sépultures celtiques vient d'être faite par moi à Villeneuve - Saint - Georges, en creusant un trou profond dans la terre en un lieu appelé *les Sables*; j'ai trouvé premièrement un lit de grosses pierres brutes entassées, formant une espèce de blocage; puis un second lit de pierres de petite dimension, de la grosseur de celles qu'on emploie pour les empièvements des chaussées; puis, sous le tout, beaucoup de débris de vases en terre d'un travail grossier. Ces sépultures ont une analogie frappante avec le *Columbarium* découvert par M. l'abbé Barranger à Villeneuve-le-Roi, qu'il fait aussi remonter à l'époque celtique.

Sur l'emplacement du cimetière catholique actuel, en creusant une fosse, le fossoyeur découvrit, il y a quelques années, un caveau souterrain d'une assez grande étendue à plus de deux mètres au-dessous du sol: après examen, je reconnus que c'était un lieu de sépultures celtiques, taillées dans le tuf, sans aucune trace de construction; dans le

partie nord existait un couloir comblé par le temps de terre végétale ; il servait à pénétrer dans le caveau. On n'y trouva qu'une épée en fer ainsi que sa poignée et sa garde, le tout très oxidé. Cette arme portait encore des traces ou fragments d'or ou de cuivre. On sait que les Celtes avaient trois ordres de sépultures, les crémations, les inhumations, et les sépultures mixtes.

Theu-Tha-Thès ou Mercure celtique de Villeneuve-Saint-Georges.

Récemment j'ai découvert une idole celtique, très importante: c'est un Theu-Tha-Thès ou Mercure gaulois. Ce monument brut, en pierre calcaire siliceuse, d'une hauteur d'environ trois mètres cinquante centimètres, sur une largeur de deux mètres cinquante, conserve une tête parfaitement détachée du corps, et affecte la forme d'une femme accroupie ; elle est connue dans le pays sous le nom de femme ou rocher des Buchereaux.

Cette idole est un Mercure protecteur des voyageurs, ou Dieu-Terme protecteur de la propriété. César, dans ses commentaires (VI, 17), nous dit : « Les Gaulois adorent principalement Mercure ; partout on voit sa statue, ils le regardent comme le protecteur des routes et des voyageurs. »

Lucain dit dans sa Pharsale en parlant des Gaulois : « Ils apaisent Theu-Tha-Thès par des sacrifices humains, et adorent Esus sur leurs cruels autels (I, 445). » Voilà notre idole des Buchereaux.

Sa face principale regarde l'Orient ; elle est adossée à un amas de pierres appelées vulgairement *murgées*. Ces murgées ainsi placées ne sont que les pierres que les voyageurs offraient à la divinité qui protégeait leur route. A ses pieds passait un chemin qui conduisait de la montagne

sur laquelle elle est érigée, vers les plaines marécageuses de la vallée qu'arrose l'Yères. Cette partie de la montagne était extrêmement boisée : une grande quantité d'arbres de cette provenance, ont été trouvés enfouis de plusieurs mètres sous le lit actuel de la rivière.

A vingt mètres de Theu-Tha-Thès, à l'Est, coulait une fontaine qui existe encore aujourd'hui. Une autre fontaine, située à quatre cents mètres au Nord, plaçait le monument entre deux sources. Cette fontaine s'appelle de nos jours fontaine des Bretons, en souvenir de l'invasion anglaise sous le règne des rois Charles VI et Charles VII. Chez les Celtes, comme partout dans l'antiquité, les fontaines étaient sacrées, et c'était dans leur voisinage qu'ils fixaient naturellement leurs demeures.

Dans le cimetière, j'ai trouvé des tuiles à rebords hauts de l'époque Gauloise, indice certain d'un centre de population celtique. Pline dit que : « les Gaulois connaissaient « une tuile d'une forme particulière inventée dans les Gau- « les, qui fut adoptée par les Romains, et dont ils se ser- « vaient de préférence pour la construction de leurs a- « queducs et de leurs canaux. » J'y ai trouvé aussi des vases en terre d'un travail grossier et d'autres débris de céramique, avec des fioles de verre ou lacrymatoires de plusieurs formes et grandeurs.

Men-Hir de Pierre-Fitte à Villeneuve-le-Roi.

Dans le courant de l'année 1860, j'ai découvert et signalé aux savants un monument celtique de ceux qu'on appelle *Men-hir* et désigné dans le pays sous le nom de Pierre-Fritte ou Fitte. On sait que ce nom, très répandu en France, désigne ainsi que Pierre-Fixe, Pierre-Fait, Pierre-Fichée, Pierre-Fichade, un lieu où se trouve une

longue borne plantée en terre ; leur appellation latine était *Petra-Fixa*. Ces longues pierres fichées en terre étaient un objet sacré pour les Gaulois, et servaient aussi de limites au territoire.

Ce *Men-hir* élevé au milieu de la plaine entre les deux Villeneuve est en pierre calcaire siliceuse ; il affecte une forme triangulaire d'une hauteur de 2^m 10 ; une de ses faces regarde Villeneuve-le-Roi, elle a 1^m 85 de largeur, cette face a une inclinaison de 0^m 15 ; une autre de ses faces regarde la Seine, et la plus étroite Villeneuve-Saint-Georges. La position inclinée, signe de deuil d'après les traditions gaULOises, rappelait, soit une défaite, soit la mort d'un guerrier célèbre, au lieu que le *Men-hir* droit indiquait un événement heureux, tel que le gain d'une bataille, une naissance illustre ou simplement une limite de territoire. Or les Carnutes s'étendaient depuis les rives de la Loire jusqu'aux rives de la Seine, et ces deux fleuves leur servaient de frontière.

Ce monument, placé à un demi-kilomètre des bords de la Seine, a dû, à l'époque de son érection, être placé dans une île formée par un bras du fleuve qui coupait en deux parties la plaine de Villeneuve-le-Roi. Le terrain qui l'entoure est un terrain d'alluvion. Ce bras de rivière a porté bateau, et de nos jours il conserve encore le nom de Rû-Bateaux. Aux époques de débordements, son ancien lit se remplit vite par les eaux, et si les propriétaires n'avaient pas fait des remblais considérables, ce rû existerait encore pendant une grande partie de l'année.

Men-Hir de Mousseaux à Vigneux.

La borne de Mousseaux désigne le monument celtique que je vais signaler : c'est un *Men-hir* droit d'une hauteur

de 2^m 50, en pierre calcaire siliceuse toute brute, placé au milieu d'une plaine de six kilomètres en longueur et de quatre en largeur, ayant la forêt de Sénart à sa gauche et la Seine à sa droite, à une distance d'un demi-kilomètre. Ce monolithe celtique est sis sur la commune de Vigneux.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

En 1850, je trouvai dans la Seine une épée en bronze à deux tranchants avec un fragment de sa garde. Cette épée, qui fait partie de ma collection, est longue de 0^m 50 et large de 0^m 05. L'archéologie reconnaît ici l'époque gallo-romaine. Plus tard la drague a mis à découvert : 1° trois autres épées de la même époque, également en bronze, d'une longueur de 0^m 70, ayant la même forme, plus un poignard et une lance, aussi en bronze ; 2° de petits vases en terre de plusieurs formes, avec un objet en fer, affectant la forme d'un croissant ou d'une serpe, d'un développement de 0^m 50, ayant un côté tranchant, avec une scie également en fer ; 3° un vase de bronze de la forme d'un petit pot à anse, d'une contenance d'un demi-litre. Tous ces objets ont été vendus à des antiquaires de Paris.

J'ai trouvé un ornement en bronze ayant servi de pendeloque ou boucle d'oreille, et une autre boucle ayant perdu son ardillon, qui font aussi partie de ma collection.

M. Quicherat, délégué de son Excellence M. le ministre des Cultes, qui est venu visiter Villeneuve-le-Roi, plaçait le Metiosedum de César entre Villeneuve-le-Roi et Athis; nous pouvons dire nous aussi avec une certaine autorité, d'après les armes trouvées dans la Seine, que là s'est donnée la bataille entre Labienus, le lieutenant de César, et le vieux Camulogène. J'ai trouvé sur le finage de Villeneuve-Saint-

Georges et je conserve une médaille en bronze de l'époque romaine ; elle est à l'effigie de l'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle. On a trouvé à Athis des médailles romaines dont une à l'effigie d'Aurélien. Il en a été trouvé aussi dans le bas du parc du château de Villeneuve-le-Roi.

ÉPOQUE FRANQUE.

Dans la nécropole gauloise, avant l'introduction du christianisme, s'établit un cimetière franc. Nous y avons trouvé une grande quantité de cercueils en plâtre, gachés sur place, du III^e au IV^e siècle, tous placés les pieds vers l'Orient. Dans un de ces cercueils, fort pauvres en antiquités, nous n'avons trouvé qu'un fragment de fer oxydé d'une largeur de 0^m 03, ayant fait partie d'une lame de couteau ou d'épée à deux tranchants, et des boucles et garnitures de ceinturons en cuivre, d'un travail grossier.

Nous avons trouvé de même de nombreux cercueils en pierre calcaire, d'un grain très fin et très brillant, d'une longueur en moyenne de 1^m 60 sur 0^m 45 à 0^m 50 dans leur plus grande largeur, ayant au pied 0^m 25, et d'une hauteur de 0^m 40, creusés en plein dans la pierre comme nos auges d'abreuvoirs. Ces cercueils sont de la période franque des rois Mérovingiens ; ils sont semblables en tout point aux cercueils décrits par M. l'abbé Cochet, dans ses *Cimetières gaulois et francs de la Normandie*.

Une clé en fer de l'époque mérovingienne, assez bien conservée, trouvée à peu de distance du cimetière franc, fait partie de ma collection.

Au village de Vigneux ont été trouvés des cercueils en plâtre de la même époque, dans les environs de l'ancienne église. On en a trouvé également dans le parc du château de Villeneuve-le-Roi.

FRANCIS MARTIN.